



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-17 novembre 2022

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 11 octobre 2022

WFP/EB.2/2022/6-E/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la Jordanie (2020-2022)

Contexte

1. Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour la Jordanie (2020-2022).
2. L'objectif de l'évaluation était double – rendre compte de l'action menée et favoriser l'apprentissage. Elle présente donc des données factuelles et des enseignements sur les résultats obtenus par le PAM s'agissant des décisions stratégiques au niveau du pays et du respect de l'obligation de rendre compte des résultats obtenus aux parties prenantes du PAM. L'évaluation, qui couvre toutes les activités menées par le bureau de pays au titre du PSP provisoire de transition pour 2018-2019 et du PSP entre 2020 et la mi-2021, a porté sur le positionnement stratégique du PAM et la mesure dans laquelle celui-ci est parvenu à concrétiser le changement d'orientation attendu dans le cadre du PSP, l'efficacité de la contribution du PAM à la réalisation des effets directs stratégiques du PSP, l'efficacité de la mise en œuvre du PSP, et les facteurs expliquant les résultats obtenus par le PAM.
3. Une équipe externe indépendante a réalisé l'évaluation en appliquant une méthode mixte fondée sur: des données de suivi, l'examen des documents disponibles, des enquêtes en ligne, des entretiens semi-structurés menés avec 128 personnes représentant toute une série de parties prenantes, aux niveaux national et local, et des discussions de groupes thématiques organisées avec 70 personnes appartenant aux communautés ciblées. Les questions portant sur la protection sociale et les moyens d'existence durables des Jordaniens et des réfugiés ont été évaluées pour tenter de tracer la marche à suivre à l'avenir. Celles relatives à l'égalité femmes-hommes et à l'avancement des femmes, à

Coordonnateurs responsables:

M. A. Mendes
Directeur de pays
courriel: alberto.mendes@wfp.org

Mme C. Fleischer
Directrice régionale
Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe
orientale
courriel: corinne.fleischer@wfp.org

l'inclusion, à la responsabilité à l'égard des populations touchées et à la déontologie ont été dûment prises en considération.

4. À l'issue de l'évaluation, six recommandations principales ont été formulées, ainsi que plusieurs recommandations subsidiaires détaillées. Trois des recommandations sont d'ordre stratégique et trois d'ordre opérationnel. Toutes doivent être mises en œuvre par le bureau de pays, avec l'appui d'un certain nombre de divisions ou d'unités au Siège et du Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale.
5. Dans l'ensemble, les recommandations de l'évaluation ont été acceptées par le bureau de pays qui en a tenu compte lors de la conception du nouveau PSP pour 2023-2027. Dans sa réponse ci-après, le bureau de pays présente les mesures prévues (ou déjà prises) pour appliquer ces recommandations, et précise les entités responsables et les délais de mise en œuvre. Il explique également les raisons pour lesquelles il n'accepte que partiellement deux des recommandations subsidiaires.

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
Degré de priorité: élevé					
Échéance: troisième trimestre de 2022					
Recommandation 1: Élaborer le prochain plan stratégique de pays et en suivre les résultats, en se fondant sur un cadre plus intégré qui met l'accent de manière plus précise et plus réaliste sur certaines dimensions porteuses de transformations. Sur la base des éléments déjà établis.					
1.1. Élaborer une théorie du changement comportant des évolutions réalistes et des effets directs stratégiques qui se renforcent mutuellement.	Bureau de pays (bureau régional; Siège: Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Division des programmes – action humanitaire et développement et Division de la planification et de la performance institutionnelles; Gouvernement; entités des Nations Unies)	La recommandation est acceptée.	Une théorie du changement couvrant toutes les activités du PSP (2023-2027) a été élaborée.	Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation (équipe chargée des programmes)	Novembre 2022
1.2. Veiller à ce que la nouvelle ligne de visée soit fondée sur des avantages comparatifs et une valeur ajoutée clairement définis.	Bureau de pays (bureau régional; Siège: Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Division des programmes – action humanitaire et développement et Division de la planification et de la performance institutionnelles; Gouvernement; entités des Nations Unies)	La recommandation est acceptée.	Après une série de consultations menées avec les bénéficiaires, le Gouvernement et les donateurs, une ligne de visée a été mise au point pour le PSP (2023-2027) en tenant compte des avantages comparatifs du PAM et en définissant une proposition de valeur claire, axée sur les interventions en faveur des réfugiés, la protection sociale, l'action climatique, la gouvernance de la sécurité alimentaire et l'analyse des données.	Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation (équipe chargée des programmes)	Juillet 2022

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
1.3. Définir des stratégies efficaces et réalistes pour faciliter la transformation des relations entre les femmes et les hommes au titre de l'ensemble des effets directs stratégiques, en particulier dans le cadre des interventions relatives aux moyens d'existence.		La recommandation est acceptée.	Le PAM a procédé à une analyse ventilée par sexe pour guider l'élaboration du PSP (2023-2027). Le PAM définira aussi les interventions clés, les mesures et les partenariats à mettre en place pour faciliter la transformation des relations entre les femmes et les hommes dans tout le portefeuille d'activités du PAM, et accordera une attention particulière aux activités d'appui aux moyens d'existence qui atténuent les difficultés d'accès à l'emploi rencontrées par les femmes.	Unité chargée de la prise en compte de la problématique femmes-hommes (équipe chargée des programmes)	Novembre 2022
1.4. Définir des indicateurs de performance portant sur tous les effets directs stratégiques et les mesurer.		La recommandation est acceptée.	Suite à l'approbation du nouveau Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2025, le cadre logique du PSP (2023-2027) a été achevé puis examiné et approuvé par le bureau régional et le Siège. Il comprend des indicateurs de performance portant sur tous les effets directs du PSP. Conformément à la théorie du changement proposée, le PAM s'attachera en particulier à mesurer les résultats des activités de renforcement des capacités du pays et des activités d'assistance directe. En outre, il a amélioré la production de données factuelles pour les activités de renforcement de la résilience (appui aux moyens d'existence et action climatique).	Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation (équipe chargée des programmes)	Novembre 2022

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
1.5 Évaluer les rapports coût-efficacité et coût-efficacité des diverses modalités et approches.		La recommandation est acceptée.	Dans le cadre du PSP pour 2023-2027, le PAM évaluera les rapports coût-efficacité et coût-efficacité des différentes modalités d'assistance directe (assistance alimentaire générale, alimentation scolaire et autres). S'agissant des activités de renforcement des capacités du pays, le bureau de pays souhaiterait recevoir des orientations du Siège.	Équipe chargée des programmes (unité chargée de la gestion des ressources/finances, unité chargée des transferts de type monétaire)	Décembre 2023
1.6. Renforcer encore les activités existantes de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports en définissant clairement les responsabilités et en veillant à ce que toutes les unités jouent un rôle dans la mesure de la performance.		La recommandation est acceptée.	Le PAM reverra sa stratégie de suivi, ses procédures opératoires normalisées et son plan de suivi, d'examen et d'évaluation afin de mieux synchroniser et d'intégrer davantage le travail de gestion de la performance effectué par l'unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation, par l'équipe chargée des programmes, et par les équipes des bureaux de terrain.	Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation (équipe chargée des programmes, équipes des bureaux de terrain)	Février 2023
1.7. Veiller à ce que les unités chargées du suivi et de l'évaluation et de l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité disposent des moyens et des ressources nécessaires pour appuyer le renforcement des capacités.		La recommandation est acceptée.	L'organigramme mis au point par le bureau de pays pour le PSP (2023-2027) tiendra compte du surcroît d'effectifs requis pour les travaux de l'Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation.	Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation (unité chargée des ressources humaines, équipe de direction)	Décembre 2022 pour l'élaboration de l'organigramme du nouveau PSP et juin 2023 pour sa mise en place (recrutements)

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
1.8. Améliorer l'approche du bureau de pays en matière de gestion des connaissances, en la fondant sur la production de données factuelles, de manière à faciliter l'apprentissage au sein du bureau de pays, à assurer efficacement les transitions et à mieux présenter les résultats aux parties prenantes.		La recommandation est partiellement acceptée.	<p>Tous les produits relatifs au suivi et à l'évaluation ainsi qu'à l'analyse et à la cartographie de la vulnérabilité sont disponibles en ligne; les données factuelles provenant des évaluations et du suivi des effets directs, des processus et des marchés sont transmises à des publics ciblés, tant internes qu'externes. En interne, l'équipe du bureau de pays chargée des programmes, l'équipe de direction et le personnel des opérations sur le terrain sont tenus continuellement informés des données factuelles obtenues concernant les impacts, les effets directs et les produits afin qu'ils puissent ajuster la conception et la mise en œuvre des programmes en conséquence. Les décisions relatives à la mise en œuvre du PSP s'appuient également sur des données factuelles.</p> <p>Le bureau de pays établira des bulletins semestriels sur le suivi et l'évaluation qui regrouperont et rendront compte de toutes les données factuelles produites dans ce domaine.</p>	Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation (équipe chargée des programmes)	Décembre 2022

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
Degré de priorité: élevé Échéance: Premier trimestre de 2023 Recommandation 2: Faire en sorte que le PAM dispose des compétences spécialisées nécessaires au niveau national pour être à la hauteur de ses ambitions concernant la transition prévue ainsi que dans tous les domaines de croissance.					
2.1. Recenser les principales capacités et compétences supplémentaires qui sont indispensables pour l'application de la stratégie, et les effectifs nécessaires pour mettre en œuvre le nouveau plan stratégique de pays et la ligne de visée.	Bureau de pays (bureau régional; Siège: Division des programmes – action humanitaire et développement; Unité des programmes relatifs au climat et à la réduction des risques de catastrophe, Unité des systèmes alimentaires et de l'appui aux petits exploitants, Unité chargée du renforcement des capacités des pays; Division des ressources humaines)	La recommandation est acceptée.	Avec l'aide du bureau régional et de la Division des ressources humaines au Siège, le bureau de pays a revu ses effectifs pour le nouveau PSP en juin et juillet 2021 dans le cadre d'une opération de planification stratégique des effectifs. De nouvelles responsabilités ont été établies dans les domaines de l'action climatique, de la protection sociale et des partenariats. Une restructuration du bureau de pays est en cours pour faciliter la mise en œuvre du nouveau PSP.	Unité chargée des ressources humaines (équipe de direction, équipe chargée des programmes)	Décembre 2022
2.2. Employer du personnel ayant une expérience professionnelle dans les domaines suivants: lien entre action humanitaire et développement, questions relatives aux changements climatiques, moyens d'existence et renforcement des capacités; et acquérir des compétences spécialisées dans ces domaines de croissance.		La recommandation est acceptée.	Le PAM a élaboré le nouvel organigramme du PSP pour intégrer les profils de compétences spécialisées nécessaires. Des stratégies de sélection (chasseurs de têtes) seront employées pour repérer et cibler les agents ayant les compétences spécialisées requises et veiller à ce que le personnel clé soit en poste d'ici à la fin de la première année de mise en œuvre du nouveau PSP.	Unité chargée des ressources humaines (équipe de direction, équipe chargée des programmes)	Décembre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
2.3. Assurer l'accompagnement personnalisé et l'orientation et le perfectionnement professionnels permettant au personnel de s'adapter aux changements d'orientation des activités.		La recommandation est acceptée.	<p>Pour que son personnel dispose des compétences spécialisées et des connaissances appropriées dans les domaines thématiques qui prennent une importance croissante (intervention en faveur des réfugiés, protection sociale, action climatique, etc.), le PAM se propose d'adopter une stratégie d'accompagnement prévoyant le recrutement d'experts internationaux qui transmettront leurs connaissances et assureront la formation en cours d'emploi de hauts fonctionnaires nationaux qui pourront ensuite prendre le relais des experts. Le nouvel organigramme du PSP prévoit les ressources nécessaires pour l'orientation et l'accompagnement du personnel dans ces domaines de croissance.</p> <p>Le PAM favorisera des possibilités d'apprentissage en proposant par exemple à son personnel des ateliers sur la protection sociale et des séminaires sur l'action climatique, en accordant une attention particulière aux domaines de croissance.</p>	Unité chargée des ressources humaines, équipe chargée des programmes (équipe de direction)	Pendant toute la durée du cycle du PSP
2.4. Veiller à assurer la disponibilité des compétences spécialisées nécessaires à la mise au point et à l'utilisation de technologies novatrices dans les domaines de croissance.		La recommandation est acceptée.	Un poste transversal de catalyseur de l'innovation a été inclus dans l'organigramme du nouveau PSP pour généraliser et promouvoir auprès de l'ensemble du personnel intervenant dans les domaines clés des programmes (action climatique, intervention en faveur des réfugiés, protection sociale, gouvernance de la sécurité alimentaire) l'utilisation de technologies novatrices.	Équipe chargée des programmes (Unité chargée des ressources humaines, équipe de direction)	Recrutement d'un responsable de l'innovation d'ici à juin 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
2.5. Repérer dans les compétences spécialisées les lacunes à combler au moyen de l'établissement de partenariats avec des organismes nationaux ou internationaux, la sélection des partenaires reposant sur une évaluation approfondie et sur un accord relatif aux objectifs et aux examens de la performance, et les partenaires étant mobilisés dans une optique stratégique plutôt que comme de simples exécutants.		La recommandation est acceptée.	Le PAM aura recours à des partenaires extérieurs afin de disposer de toutes les compétences spécialisées requises pour la mise en œuvre du nouveau PSP. Un certain nombre de partenaires de réserve ont été repérés et plusieurs ont déjà été approchés pour déterminer s'ils répondaient bien aux besoins. Ces acteurs seront engagés par le PAM dans une optique stratégique.	Unité chargée des programmes (Unité chargée des ressources humaines, équipe de direction)	Pendant toute la durée du cycle du PSP
2.6. Veiller à ce que la gestion du changement dans le bureau de pays fasse l'objet d'une stratégie de communication interne inclusive.		La recommandation est acceptée.	Des réunions ont eu lieu avec le personnel pour lui exposer les grandes lignes du nouveau PSP et le tenir régulièrement informé de l'avancée du processus d'élaboration et d'approbation. De son côté, l'équipe chargée des programmes a présenté au responsable de chaque unité du bureau de pays un aperçu du nouveau PSP, sa ligne de visée et son orientation stratégique. Les responsables d'unités organiseront à leur tour des réunions avec leurs équipes respectives pour répercuter les informations reçues, s'assurer que l'approche du nouveau PSP est bien comprise et exposer le rôle que doit jouer chacun des membres de ces équipes pour mettre en œuvre le nouveau PSP.	Équipe de direction (équipe chargée des programmes, Unité chargée des ressources humaines)	Mars 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
Degré de priorité: élevé Échéance: Premier trimestre de 2023 Recommandation 3: Utiliser la plateforme existante pour élaborer une stratégie cohérente permettant de s'attaquer, en partenariat avec d'autres entités, aux facteurs externes qui freinent l'harmonisation et la transition, et ainsi rendre le plan stratégique de pays plus pertinent au regard des besoins des bénéficiaires et améliorer l'efficacité.					
3.1. Lancer des activités conjointes de sensibilisation au plus haut niveau du Gouvernement, et y participer, afin d'obtenir un assouplissement du cadre réglementaire contraignant qui interdit aux réfugiés d'accéder au marché du travail ou de posséder des actifs productifs.	Bureau de pays (bureau régional; Siège: Département des partenariats et de l'action de sensibilisation, Service des situations d'urgence et de transition)	La recommandation est partiellement acceptée.	<p>Le PAM a participé, et continuera de le faire, à des activités conjointes de plaidoyer menées dans le cadre de deux instances: le groupe des donateurs sur la protection sociale, auquel le PAM contribue activement et pour lequel lui-même et d'autres organisations spécialisées dans la protection sociale ont participé à la préparation d'un document rédigé par les donateurs pour inciter le Gouvernement jordanien à revoir le cadre réglementaire contraignant s'appliquant aux réfugiés; et le groupe de travail chargé de l'action de sensibilisation, établi conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), dans le cadre duquel un programme de travail conjoint a été mis au point.</p> <p>Pour que les activités conjointes de plaidoyer menées au plus haut niveau du Gouvernement puissent promouvoir efficacement un environnement favorable aux réfugiés, il est indispensable de pouvoir compter sur l'engagement total et la détermination des donateurs bilatéraux et des institutions financières internationales.</p>	Équipe de direction (équipe chargée des programmes, Unité chargée des partenariats)	Décembre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
3.2. Remplacer l'utilisation de la technologie de la chaîne de blocs par le recours aux portefeuilles électroniques dans les camps de réfugiés (tout en conservant la souplesse nécessaire pour pouvoir apporter une assistance sous forme de bons, afin d'optimiser les possibilités de financement en cas de besoin criant). Utiliser un message commun pour inciter les donateurs et les entités des Nations Unies à plaider en faveur de ce changement auprès des hauts responsables du Gouvernement.		La recommandation est acceptée.	<p>Lors du passage au portefeuille électronique dans les camps de réfugiés, le PAM collaborera avec le HCR et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour que l'assistance fournie par les trois organisations transite par un seul portefeuille électronique, dans le but d'améliorer l'écosystème des transferts d'argent par téléphonie mobile dans les camps de réfugiés (par exemple en augmentant le nombre de magasins de détail proposant des services de retrait d'argent, de distributeurs automatiques de billets et de marchands), de coordonner l'action avec la Direction des réfugiés syriens, et de transmettre des messages homogènes aux résidents des camps.</p> <p>Parallèlement, le PAM évaluera la capacité des marchés formels et informels présents dans les camps (réseaux de détaillants, liquidités, systèmes de paiement, procédures d'approvisionnement et de sécurité sanitaire des aliments, etc.) pour s'assurer que ses distributions monétaires mensuelles peuvent être absorbées sans occasionner de chocs ni entraîner de répercussions négatives.</p>	Unité chargée des transferts de type monétaire (équipe chargée des programmes)	Juin 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
3.3. Continuer à renforcer la stratégie de mobilisation des ressources afin de faciliter l'accès à un financement diversifié, souple et pluriannuel à l'appui des changements d'orientation stratégique.		La recommandation est acceptée.	Le PAM élabore actuellement un plan d'action en matière de partenariats dont le texte final sera prêt en décembre 2022 et qui sera mis en œuvre au cours de la période couverte par le nouveau PSP (2023-2027). Le plan, qui s'accompagnera de la réalisation d'une cartographie des donateurs, sera pleinement conforme au nouveau PSP. Il visera à diversifier la base de donateurs, notamment dans les pays du Golfe s'agissant du financement de l'action climatique et de la mobilisation du Gouvernement jordanien et d'autres institutions nationales, et à plaider en faveur de financements pluriannuels auprès des donateurs habituels et actuels désireux d'investir davantage dans les interactions entre action humanitaire et développement.	Unité chargée des partenariats (équipe de direction, équipe chargée des programmes)	Décembre 2022
3.4. Continuer à travailler avec les donateurs afin de les informer sur les fonds à mobiliser pour financer à la fois l'intervention humanitaire et la stratégie de transition, et notamment leur communiquer des données factuelles qui leur feront prendre conscience de la supériorité des espèces par rapport aux bons sur le plan du rapport coût-efficacité.		La recommandation est acceptée.	Le PAM continuera à dialoguer avec les donateurs dans le cadre de réunions d'information mensuelles et de réunions bilatérales régulières concernant les financements à mobiliser pour mener à bien sa stratégie humanitaire et de transition. Le PAM continuera de suivre et d'évaluer de manière systématique les effets des nouvelles interventions de transferts monétaires sur ses bénéficiaires, notamment lorsque le bureau de pays adoptera une nouvelle modalité de transfert monétaire. Le choix de la modalité de transfert restera régi par des considérations telles que le rapport coût-efficacité, les préférences des bénéficiaires, la souplesse des opérations et la conformité avec les programmes du Gouvernement et les plans d'autres entités des Nations Unies. Lors de la mise en œuvre du nouveau PSP, l'accent sera mis sur le passage aux transferts d'argent par téléphonie mobile et ses répercussions sur les bénéficiaires et les processus du PAM car les donateurs	Unités chargées des partenariats et des transferts de type monétaire (pour l'analyse coût-efficacité et coût-efficacité)	Pendant toute la durée du nouveau PSP (2023-2027)

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			s'intéressent particulièrement aux effets d'un tel changement.		
<p>Degré de priorité: élevé Échéance: Premier trimestre de 2023 Recommandation 4: Renforcer la responsabilité à l'égard des populations touchées.</p>					
<p><i>Mobilisation communautaire inclusive</i></p>					
4.1. Continuer de renforcer la présence du personnel du PAM et son interaction directe avec les personnes et les communautés recevant une assistance.	Bureau de pays (bureau régional; Siège: Service des situations d'urgence et de transition, Division de la nutrition, Division des programmes en milieu scolaire, Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes, Division des transferts de type monétaire)	La recommandation est acceptée.	Le PAM renforcera la présence de son personnel de terrain auprès des communautés; à cet effet, il privilégiera la collecte de données en personne au détriment des enquêtes par téléphone (auxquelles il avait eu recours durant la pandémie de maladie à coronavirus 2019), étoffera ses effectifs dans les centres d'assistance et renforcera la participation du personnel de terrain aux réunions communautaires, en coordination avec d'autres organisations humanitaires.	Équipes des bureaux de terrain (équipe chargée des programmes, Unité chargée de la responsabilité à l'égard des populations touchées)	Avril 2023
4.2. Mettre à profit et élargir de nouvelles initiatives, en s'appuyant sur les médias sociaux.		La recommandation est acceptée.	Dans le cadre du programme relatif à la responsabilité à l'égard des populations touchées, le PAM s'appuie sur les médias sociaux (notamment une page Facebook dédiée) pour informer les bénéficiaires (et les non-bénéficiaires) de tout changement majeur intervenu dans le programme et pour diffuser des annonces importantes.	Unité chargée de la responsabilité à l'égard des populations touchées (Unité chargée des programmes)	Avril 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			<p>Récemment, pour améliorer l'utilisation de sa page Facebook, le PAM s'est attaché à ce que tous les contenus communiqués aux bénéficiaires, que ce soit virtuellement ou sur papier (affiches, brochures, annonces WhatsApp, etc.), contiennent un lien vers la page Facebook du PAM; pour une utilisation accrue de cette page, il a mis à jour des informations pour le compte du HCR plus régulièrement (par exemple concernant les centres de vaccination, le remboursement des frais de transport, des offres d'emploi et des campagnes de sensibilisation à la lutte contre les fraudes et les fausses informations); et pendant les travaux de révision du ciblage en 2022, il a réalisé avec le HCR deux sessions en direct sur Facebook pour expliquer le travail en cours et la procédure d'appel et répondre aux questions de la communauté virtuelle. Chaque session a été visionnée par près de 59 000 personnes et le nombre de visiteurs de la page Facebook a atteint 49 000.</p> <p>Le PAM poursuivra sur cette voie.</p>		

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
4.3. Améliorer la communication sur les critères de sélection et la méthode de ciblage appliqués aux réfugiés, notamment en précisant les voies de communication et de diffusion de messages.		La recommandation est acceptée.	Le PAM investira davantage dans le travail de concertation avec les communautés, et ce dans tout le pays. Jusqu'à présent, le bureau de pays effectuait des consultations ponctuelles avant ou après l'introduction de changements majeurs dans les programmes, mais son but est désormais d'instaurer une approche systématique – sous la houlette de l'équipe des bureaux de terrain, de l'Unité chargée de la responsabilité à l'égard des populations touchées et de l'équipe chargée des programmes – selon laquelle les bénéficiaires seront consultés et tenus informés avant, pendant et après l'introduction de changements; ils seront également mis au courant des critères de sélection et de la méthode de ciblage. Cette approche systématique sera mise en place au plus tard en juin 2023 et appliquée pendant toute la durée du nouveau cycle du PSP (2023-2027).	Équipes des bureaux de terrain (Unité chargée de la responsabilité à l'égard des populations touchées, équipe chargée des programmes, Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation)	Juin 2023
4.4. Renforcer l'inclusion des femmes, des personnes âgées et des personnes handicapées, l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes dans le cadre du développement des technologies.		La recommandation est acceptée.	Le PAM veillera à ce que les activités soient conçues et mises en œuvre de manière inclusive afin de faciliter la participation des femmes âgées ou handicapées. Il s'attachera notamment à intégrer les informations sur les questions relatives à l'égalité des sexes, les personnes handicapées et les personnes âgées dans le suivi régulier des programmes, et ce pendant toute la période couverte par le nouveau cycle du PSP (2023-2027). Le PAM s'emploiera également à ce que davantage de femmes puissent détenir un portefeuille électronique. À cette fin, il encouragera les femmes, notamment celles provenant d'un ménage dirigé par un homme, à obtenir leur propre portefeuille électronique. Des services et une formation seront dispensés aux femmes et aux hommes afin de leur expliquer comment obtenir et utiliser les portefeuilles électroniques et faciliter ainsi	Unité chargée de la problématique femmes-hommes (Unité chargée des transferts de type monétaire, équipe chargée des programmes, Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation)	Juin 2023 (pour les transferts monétaires par téléphonie mobile)

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			leur accès aux services financiers numériques. Parallèlement, le PAM recueillera des données sur les femmes participant à ces séances de formation, en les interrogeant sur leur utilisation des portefeuilles électroniques et leur expérience et les problèmes rencontrés en la matière, afin d'apporter à la conception des programmes des améliorations tenant compte de la problématique femmes-hommes. Le PAM transmettra à l'Agence allemande de coopération internationale et au HCR les conclusions de son enquête sur la participation des femmes au programme de transfert d'argent par téléphonie mobile dans le but de coordonner les efforts visant à créer des supports de formation tenant compte de la problématique femmes-hommes, depuis le stade de la conception des contenus jusqu'à la mise au point des méthodes de diffusion.		
4.5. Assurer le renforcement des capacités des partenaires coopérants en matière de principes humanitaires, problématique femmes-hommes, responsabilité à l'égard des populations touchées et protection.		La recommandation est acceptée.	Le PAM établira un calendrier annuel des formations – sur les principes humanitaires, la problématique femmes-hommes, la responsabilité à l'égard des populations touchées, la protection et autres domaines – destinées au personnel des partenaires coopérants, et veillera à le leur communiquer en temps voulu afin d'assurer une participation suffisante et d'éviter toute incidence négative sur les opérations de terrain. Le personnel des bureaux de terrain assurera la liaison entre les agents du bureau de pays qui dispenseront les formations et le personnel des partenaires coopérants qui y participeront. Les gestionnaires chargés des programmes et des accords de partenariat sur le terrain incluront ces formations dans les plans de travail couverts par ces accords.	Unités chargées de la responsabilité à l'égard des populations touchées et de la problématique femmes-hommes (équipe chargée des programmes, équipes des bureaux de terrain)	Version définitive du plan annuel en mars 2023 et mise en œuvre pendant toute la durée du cycle du nouveau PSP (2023-2027)

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<i>Mécanismes de réclamation et de remontée de l'information</i>					
4.6. Adapter les mécanismes relatifs à la responsabilité à l'égard des populations touchées, sur la base d'une concertation directe entre le PAM et les réfugiés, et veiller à ce que les avis des communautés ciblées soient utilisés pour améliorer la conception et les modalités de mise en œuvre des programmes.		La recommandation est acceptée.	Le PAM conclura ses discussions en interne sur l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action du bureau de pays en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées. L'objectif est d'harmoniser et de simplifier tous les processus relatifs à la responsabilité à l'égard des populations touchées en les réunissant en une seule structure, les tâches étant clairement réparties entre les différentes fonctions concernées. L'un des éléments clés de cette stratégie consistera pour le PAM à veiller à ce que chaque cycle de consultation des bénéficiaires soit systématiquement suivi d'un compte rendu présentant les constatations et les recommandations concernant le PAM. Il incombera à l'unité chargée de la responsabilité à l'égard des populations touchées de veiller à ce que les retours d'information soient collectés et consignés et à ce qu'ils fassent l'objet du suivi qui convient. Le PAM veillera aussi à inclure les retours d'information des bénéficiaires obtenus au moyen des mécanismes communautaires de remontée de l'information.	Unité chargée de la responsabilité à l'égard des populations touchées (équipes des bureaux de terrain, équipe chargée des programmes, Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation)	Avril 2023
4.7. Renforcer les capacités du personnel chargé des permanences téléphoniques et des services d'assistance.		La recommandation est acceptée.	À ce jour, tous les préposés aux mécanismes de réclamation et de remontée de l'information (au PAM et chez les partenaires coopérants) disposent des réponses à fournir aux questions fréquemment posées et suivent les procédures opératoires normalisées mises au point par le bureau de pays pour ces mécanismes. Il existe déjà des directives sur la manière dont le personnel doit répondre aux questions, enregistrer les réclamations et autres retours d'information et les transmettre à l'unité du PAM concernée déjà en place.	Unité chargée de la responsabilité à l'égard des populations touchées (équipe chargée des programmes, équipes des bureaux de terrain)	Mars 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			<p>Le PAM continuera d'investir dans le renforcement des capacités des préposés aux mécanismes de réclamation et de remontée de l'information; à cet effet, il prévoit: une formation de remise à niveau sur le lieu de travail à l'intention de tous les membres du personnel qui utilisent le système de requêtes par "ticket" des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information et sont quotidiennement au contact des communautés; un plan de rotation régulière entre le personnel de la permanence téléphonique du PAM et le personnel du service d'assistance des partenaires coopérants, afin de synchroniser les approches et d'assurer l'apprentissage entre pairs et la cohérence des messages; et un contrôle de qualité quotidien des billets émis par le mécanisme de réclamation et de remontée de l'information et des appels reçus à la permanence téléphonique dans le but de surveiller les prestations du personnel et de lui fournir des conseils et un encadrement.</p> <p>Ces mesures seront instaurées d'ici à mars 2023 et mises en œuvre pendant toute la période couverte par le nouveau cycle du PSP (2023-2027).</p>		
4.8. Déterminer si les permanences téléphoniques assurées par les partenaires coopérants utilisent le support le plus économique pour aider les réfugiés en quête d'une assistance.		La recommandation est acceptée.	Le PAM mènera une évaluation interne pour mesurer l'efficacité du réseau des services d'assistance opérés par ses partenaires coopérants. Les indicateurs retenus porteront sur l'analyse des coûts, les taux de satisfaction des bénéficiaires, les préférences opérationnelles du personnel du PAM et ses perceptions, et l'intégration dans les services communautaires locaux. Une fois l'évaluation achevée, le PAM ajustera ses mécanismes de réclamation et de remontée de l'information.	Équipes des bureaux de terrain (Unité chargée de la responsabilité à l'égard des populations touchées, équipe chargée des programmes)	Juin 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé Échéance: Pendant toute la période couverte par le PSP. Recommandation 5: Appuyer l'intensification des activités de renforcement des capacités visant la mise en place d'un système national de protection sociale au profit des groupes de population vulnérables en Jordanie. S'employer à harmoniser l'assistance alimentaire générale avec les services du Fonds d'assistance national.</p>					
5.1. Consolider les progrès accomplis en matière de renforcement des capacités du Fonds d'assistance nationale et veiller à assurer la pérennité des résultats obtenus.	Bureau de pays (bureau régional; Siège: Unité chargée de la protection sociale, Division des programmes en milieu scolaire, entités du Gouvernement chargées de la protection sociale et des filets de sécurité sociale	La recommandation est acceptée.	Le PAM discute actuellement avec la direction et les homologues du Fonds d'assistance nationale chargés des aspects techniques du champ d'application et du contenu de l'accord d'assistance technique prévu entre le PAM et ce fonds au titre du nouveau PSP; cet accord s'appuiera sur les acquis de l'assistance technique fournie entre 2020 et 2022 et sera conforme aux priorités stratégiques fixées par le Fonds d'assistance nationale pour les années à venir. La durabilité des résultats obtenus jusqu'à présent est au cœur des consultations en cours.	Équipe chargée des programmes	Janvier 2023
5.2. Affiner et étoffer le travail plus général accompli par le PAM pour renforcer les capacités en matière de protection sociale et, dans la mesure du possible, étudier les possibilités d'harmoniser les éléments fondamentaux des divers filets de protection sociale existants.	[Ministère du développement social]	La recommandation est acceptée.	En consultation avec le Ministère du développement social, le Fonds d'assistance nationale et le Ministère de l'éducation, le PAM affine actuellement la gamme d'activités d'assistance technique qu'il propose, dans le cadre des travaux préparatoires en cours sur le mémorandum d'accord relatif à l'assistance technique destinée aux divers acteurs nationaux de la protection sociale qui seront les partenaires du PAM lors de la mise en œuvre du nouveau PSP. En outre, le PAM procède actuellement à une analyse approfondie visant à déterminer s'il est possible d'harmoniser l'assistance alimentaire générale du PAM avec le filet de protection sociale fourni par le Fonds d'assistance nationale.	Équipe chargée des programmes	Mars 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
5.3. Poursuivre l'examen et l'amélioration des interventions d'alimentation scolaire, conformément à la stratégie gouvernementale en la matière élaborée conjointement par le Ministère de l'éducation et le PAM.		La recommandation est acceptée.	Le PAM examine et fait le point régulièrement sur les progrès enregistrés au regard du plan d'action de la stratégie nationale en matière d'alimentation scolaire qu'il a conçu conjointement avec le Ministère de l'éducation. S'appuyant sur ces travaux, le PAM a réalisé avec succès un projet pilote introduisant un nouveau modèle communautaire d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle utilisant la production locale et fait actuellement réaliser, en partenariat avec la Banque mondiale, une évaluation d'impact pour comparer les deux modèles d'alimentation scolaire.	Équipe chargée des programmes	Pendant toute la période d'exécution du nouveau PSP (2023-2027), conformément au plan d'action de la stratégie nationale en matière d'alimentation scolaire
5.4. Établir des objectifs et des indicateurs de performance spécifiques pour les activités de renforcement des capacités des pays menées par le PAM à l'appui des quatre domaines.		La recommandation est acceptée.	S'agissant du renforcement des capacités du pays, les objectifs de performance et les indicateurs clés de produit et d'effet direct seront définis à l'issue d'une analyse approfondie des besoins en capacités des parties prenantes prises en compte dans le cadre pour le renforcement des capacités du pays.	Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation (équipe chargée des programmes)	Novembre 2022

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé Échéance: Toute la période couverte par le PSP Recommandation 6: Sur la base des enseignements tirés des phases précédentes des activités d'appui aux moyens d'existence, poursuivre l'élaboration d'une double approche en la matière, qui tient compte du lien entre la sécurité alimentaire, l'eau et les changements climatiques et aide les réfugiés à passer de l'assistance non assortie de conditions à l'autonomie.</p>					
<i>S'agissant du lien entre la sécurité alimentaire, l'eau et les changements climatiques</i>					
6.1. Déterminer les domaines figurant dans le plan d'action de la stratégie de sécurité alimentaire nationale dans lesquels le PAM présente le plus grand avantage comparatif.	Bureau de pays (bureau régional; Siège: Unité des moyens d'existence, de la création d'actifs et de la résilience, Service des situations d'urgence et de transition, Unité des programmes relatifs au climat et à la réduction des risques de catastrophe, Unité des systèmes alimentaires et de l'appui aux petits exploitants;	La recommandation est acceptée.	Comme c'est déjà le cas dans le PSP actuel, le PAM fournira au titre du nouveau PSP un appui prioritaire à certains domaines d'intervention spécifiques inscrits dans la stratégie nationale en matière d'alimentation scolaire. Ces domaines sont les suivants: création d'une structure de gouvernance nationale pour la sécurité alimentaire et fourniture de supports de connaissances dans les domaines prioritaires que sont les filières, la consommation alimentaire et la surveillance des prix alimentaires mondiaux. Cette liste a été établie en fonction des priorités du Gouvernement et des avantages comparatifs du PAM (connaissances spécialisées et expérience antérieure).	Équipe chargée des programmes	Pendant toute la durée du cycle du PSP
6.2 Recenser les acteurs nationaux les plus aptes et les plus expérimentés pour ce qui est du lien entre la sécurité alimentaire, l'eau et les changements climatiques.	organismes publics et organismes des Nations Unies; autres acteurs nationaux et internationaux pertinents)	La recommandation est acceptée.	Le PAM a déjà repéré et contacté un certain nombre d'experts nationaux spécialisés dans les domaines mentionnés dans la recommandation. Il commencera à les déployer pendant l'élaboration de la proposition de financement pour le climat (destinée au Fonds vert pour le climat) en 2023. Ces experts seront les principaux partenaires des interventions du PAM relatives aux interactions entre la sécurité alimentaire, l'eau et les changements climatiques.	Équipe chargée des programmes	Fin 2022

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
6.3. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de suivi et d'évaluation pour mesurer la pérennité des résultats.		La recommandation est acceptée.	Dans le cadre du processus d'élaboration du nouveau PSP, le PAM a mis au point des prescriptions minimales en matière de suivi ainsi qu'un programme de suivi qui sera réalisé pendant toute la période couverte par le PSP. L'objectif du suivi et de l'évaluation sera de produire des éléments probants corroborant les transformations apportées par le PSP et la pérennité des résultats. La stratégie de suivi et d'évaluation du nouveau PSP sera achevée d'ici à mars 2023 et mise en œuvre pendant toute la période couverte par le cycle du PSP (2023-2027).	Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation (équipe chargée des programmes)	Mars 2023
<i>S'agissant du passage de l'assistance non assortie de conditions à l'autonomie</i>					
6.4. Mettre en œuvre le plan d'action conjoint Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés-PAM et s'orienter vers une stratégie à l'échelle du secteur pour favoriser l'autonomie des réfugiés et trouver des sources de financement plus durables, et élaborer une stratégie conjointe avec le Haut-Commissariat dans laquelle l'assistance monétaire est conçue pour couvrir les besoins fondamentaux, en même temps que les réfugiés participent à des activités de développement des compétences et tirent parti de moyens d'existence accessibles.		La recommandation est partiellement acceptée.	En partenariat avec le HCR, le PAM met en œuvre le plan d'action conjoint et élabore une approche coordonnée pour la fourniture d'une assistance humanitaire non assortie de conditions couvrant les besoins alimentaires et non alimentaires essentiels. Une stratégie sectorielle ne pourra être établie qu'avec l'accord de toutes les parties prenantes clés, notamment le Gouvernement et les donateurs.	Équipe chargée des programmes (équipe de direction, Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation, équipes des bureaux de terrain, Unité chargée des transferts de type monétaire)	Pendant toute la durée du cycle du PSP

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA JORDANIE (2020-2022)					
Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
6.5. Préciser le positionnement stratégique du PAM et son avantage comparatif, eu égard au lien entre l'action humanitaire et le développement, et s'orienter vers une meilleure intégration de la programmation et de la mise en œuvre.		La recommandation est acceptée.	Le PAM élaborera une proposition de valeur précise pour ses trois axes programmatiques de base – intervention en faveur des réfugiés, protection sociale et action climatique – et l'explicitera pour produire des supports de communication à l'intention de publics externes.	Unité chargée des partenariats, équipe chargée des programmes	Juin 2023
6.6. Devenir une plateforme de connaissances et d'apprentissage au service de l'accession des réfugiés à l'autonomie.		La recommandation est acceptée.	Le bureau de pays documentera ses activités d'intervention en faveur des réfugiés et produira des supports de communication sur les enseignements tirés de ces activités qu'il diffusera auprès d'autres bureaux de pays du PAM.	Équipe chargée des programmes, Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité et du suivi et de l'évaluation, équipe chargée des rapports	Décembre 2024